



Bulletin Municipal - Février 2015

1. Le point sur la population

La population de Maxou compte 312 habitants (recensement du 1 janvier 2012).

Le bilan démographique est de 1 naissance et 2 décès. Un mariage a été célébré à la mairie en 2014.

Plusieurs permis de construire et réhabilitations d'habitations sont en cours, impliquant l'installation de nouveaux habitants.

2. Rappel sur le code de la voirie routière (R116-2)

- L'obligation est faite aux propriétaires d'élaguer la végétation empiétant sur les voies publiques de circulation.
- Les riverains doivent laisser libres les bas-côtés des voies de circulation, notamment en cas de clôture, afin de laisser la possibilité aux véhicules de se garer, se croiser et de laisser le passage aux véhicules d'entretien.

3. Poursuite de l'installation des panneaux routiers

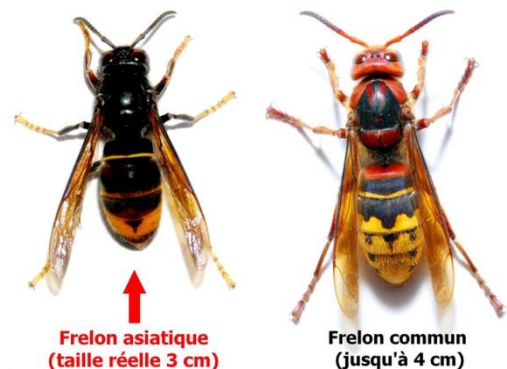
Les agents municipaux ont procédé dernièrement à la pose de panneaux de situation pour les hameaux traversés par la route: le Cause, Mas de Moncio, les Tuileries, Moulin de Revel. Ces

derniers viennent compléter des panneaux de direction installés précédemment.

La mise aux normes de la limitation de vitesse dans le hameau de Brouelles (50km) sera finalisée avec la pose de 4 panneaux d'agglomération.

4. Un geste pour l'environnement

- Mise à disposition à la mairie de bacs de :
 - récupération des bouchons en plastique tout support au profit d'une association pour enfants diabétiques du limousin
 - récupération de cartouches d'encre
- Frelons asiatiques



Le frelon asiatique est un gros insecte marron à pattes jaunes avec des ailes brunes et des tâches orange sur la tête et l'abdomen. Il se nourrit notamment d'abeilles. En attaquant nos abeilles,

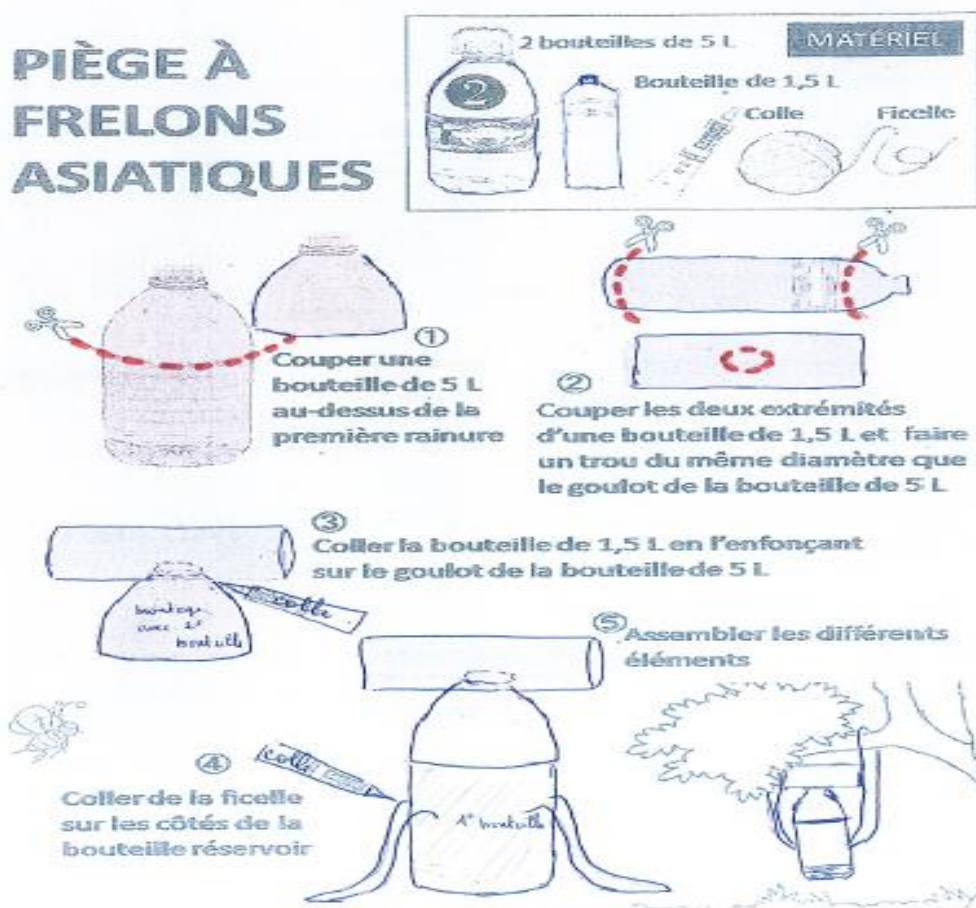
il est en train de déséquilibrer toute l'agriculture et bien plus encore.

Si vous avez repéré un nid de frelons asiatiques dans votre propriété (placé haut dans les arbres ou dans les anfractuosités d'un mur), contactez un professionnel qui a le matériel et le savoir-

faire pour éradiquer les nids. Il est préférable de les supprimer avant la fin Juillet et la naissance des futures reines.

Vous pouvez aussi construire et installer des pièges en suivant les instructions de ce plan de fabrication.

PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES



5. Des personnes à votre service

- Une assistante sociale du Conseil Général, Céline Nègre, est nouvellement installée à Catus.

Permanence les mardis et jeudis de 9 h à 12 h au Centre Médicosocial de Catus. Téléphone 05 65 22 75 30. Elle peut se déplacer à domicile ou vous recevoir en mairie.

- Jean-Louis Parise est notre correspondant de la Dépêche depuis quelques mois.

Contact : jean-louis_parise@orange.fr
06 88 42 94 55

6. Événements à venir

Elections des conseillers départementaux (anciennement « conseillers généraux ») les 22 et 29 Mars : pensez aux démarches pour établir des procurations et à votre carte électorale le jour du scrutin.

- Trail du Facteur le 26 avril
- Fête votive : Comme tous les ans, elle se déroulera le premier week-end de Juillet. Cette année, elle aura lieu les 4-5 Juillet à Brouelles.